EXEMPLAIRE REMIS A L USAGE

NORISKO

N° d'imprimé : D143259666

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	19/11/2026	26181127

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

18/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S044V033
(9) RAISON SOCIALE : C.T.A. DU SUD LOIRE
(3) COORDONNÉES : 119, route de la Gare
44120 VERTOU
Tél : 02.40.33.48.45 Fax: 02.40.33.22.07

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 044D1192
SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
GL-371-YE(F)	18/12/2023	31/01/2023

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	EXPERT

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3VFEHTMNZ093309	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10PGTCT199H891	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

150514

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante : ARD, ARG

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé: AVD, AVG, ARD, ARG

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG

6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis: AR, C

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+6.1 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	5 %		3 %	
Force verticales :	1141 daN		856 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	364 daN	385 daN	275 daN	242 daN
Déséquilibre (< 20%) :	6 %		12 %	
Forces de freinage (efficacité) :	364 daN	385 daN	275 daN	242 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 63 %
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 28 %
Émissions à l'échappement
Opacité des fumées (0.51m⁻ ¹) : C1: < 0.10 C2: < 0.10

Feux de croisement (-0.5% à -3%):	-0.8 %	-1.6 %
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-4.0 %	-4.0 %